

Guide d'accueil de l'étudiant international



Bienvenue à l'université de Tours

L'université de Tours est intégrée dans la ville et résolument tournée vers l'international. Elle accueille des étudiants du monde entier et met tout en œuvre pour que leur séjour soit une réussite.

Pluridisciplinaire et dotée d'un fort potentiel scientifique, l'université de Tours est un établissement multi-sites, réparti sur les villes de Tours et Blois.

Située au cœur du Val de Loire, la ville de Tours est réputée pour son excellente situation géographique et sa douceur de vivre, ainsi que pour son patrimoine culturel, historique et gastronomique. Cet environnement favorise la diversité et les échanges et permet à ses 30 000 étudiants de mener leurs études dans un cadre agréable.

Vous trouverez dans ce guide tous les conseils et informations utiles pour réussir votre intégration à l'université de Tours et faciliter votre installation en tant qu'étudiant international.





Sommaire

Agenda	4
Services universitaires	6
Vos études	7
Vos démarches administratives et consulaires	11
Santé	14
Logement et assurances	18
Transports	22
Gérer votre argent	24
Vie quotidienne	25
Votre université	28

Agenda

>> Welcome Desk

Du **2 au 13 septembre**, la Direction des Relations Internationales vous accueille au Welcome Desk et vous accompagne dans vos démarches administratives dès votre arrivée. Ce guichet d'accueil rassemble en un seul lieu tous les renseignements et services proposés par l'université de Tours et ses partenaires afin de vous aider à réussir votre intégration : santé, sport, culture, Crous, CPAM, CAF, Fil Bleu, Préfecture (sur RDV).

www.univ-tours.fr/welcomedesk

	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020
1	D	M	V Toussaint	D	M Jour de l'An
2	L	M	S	L	J
3	M	J	D	M	V
4	M	V	L	M	S
5	J	S	M	J	D
6	V	D	M	V	L
7	S	L	J	S	M
8	D	M	V	D	M
9	L	M	S	L	J
10	M	J	D	M	V
11	M	V	L	M	S
12	J	S	M	J	D
13	V	D	M	V	L
14	S	L	J	S	M
15	D	M	V	D	M
16	L	M	S	L	J
17	M	J	D	M	V
18	M	V	L	M	S
19	J	S	M	J	D
20	V	D	M	V	L
21	S	L	J	S	M
22	D	M	V	D	M
23	L	M	S	L	J
24	M	J	D	M	V
25	M	V	L	M Noël	S
26	J	S	M	J	D
27	V	D	M	V Vacances de Noël	L
28	S	L	J	S	M
29	D	M Vacances de la Toussaint	V	D	M
30	L	M	S	L	J
31	J	J	S	M	V

⚠ Ce calendrier n'est pas définitif. Renseignez-vous auprès de votre scolarité pour plus d'informations.



>> Semaines de la découverte

Du **30 août au 10 octobre 2019**, venez participer aux différentes animations (rencontres associatives, concerts, spectacles, activités sportives ...) qui auront lieu sur l'ensemble des sites universitaires de Tours et de Blois.

- >> Bac(k) to Fac - Festival | 4 sept.
- >> Fac à Vélo | 5 sept.
- >> Accueil des étudiants à l'hôtel de ville | 24 sept.

Toutes les infos sur www.univ-tours.fr/decouverte

>> Semaine d'orientation des nouveaux étudiants

Du **2 au 6 septembre 2019**, une semaine d'orientation des nouveaux étudiants est prévue afin de vous présenter l'université et son fonctionnement.

... Et bien d'autres événements à découvrir sur www.univ-tours.fr/agenda

	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Jun 2020
1 S	D	M	V	L	
2 D	L	J	S	M	
3 L	M	V	D	M	Examens
4 M	M	S	L	J	
5 M	J	D	M	V	
6 J	V	L	M	S	
7 V	S	M	J	D	
8 S	D	M	V	L	
9 D	L	J	S	M	Examens
10 L	M	V	D	M	
11 M	M	S	L	J	
12 M	J	D	M	V	
13 J	V	L	M	S	
14 V	S	M	J	D	
15 S	D	M	V	L	
16 D	L	J	S	M	Examens
17 L	M	V	D	M	
18 M	M	S	L	J	
19 M	J	D	M	V	
20 J	V	L	M	S	
21 V	S	M	J	D	
22 S	D	M	V	L	
23 D	L	J	S	M	Examens
24 L	M	V	D	M	
25 M	M	S	L	J	
26 M	J	D	M	V	
27 J	V	L	M	S	
28 V	S	M	J	D	
29 S	D	M	V	L	
30	L	J	S	M	
31	M		D		

⚠ Ce calendrier n'est pas définitif. Renseignez-vous auprès de votre scolarité pour plus d'informations.

Services universitaires

>> Culture

A l'université de Tours, il y a mille manières de vivre sa vie d'étudiant. Participer à un atelier de pratique artistique, à un concours artistique, s'engager dans une association étudiante, assister à un spectacle, autant d'expériences apportant leurs lots d'émotions, de découvertes, d'opportunités et d'enrichissement ! www.univ-tours.fr/culture

Le Passeport culturel Etudiant (PCE) est une pastille collée sur votre carte étudiante au prix de 8€. Grâce à votre PCE, vous bénéficiez des tarifs les plus avantageux dans plus de 65 structures culturelles partenaires à Tours et Blois.

Retrouvez toutes les offres des partenaires sur pce.univ-tours.fr, Facebook et Instagram

>> Sport

Avec le service universitaire des Sports, pratiquez des activités sportives tout au long de l'année. suaps.univ-tours.fr

Le Pack'Sport est l'outil indispensable à votre vie sportive sur le campus. Grâce à lui, vous accédez à une large offre sportive proposée par le service des sports de l'université (cours, stages, événements, formations diplômantes) et à des tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Prix : 25€, non remboursable, valable pendant une année universitaire.

>> Service de Santé Universitaire (SSU)

Vous pouvez consulter un médecin ou un professionnel du SSU pour : soutien psychologique, psychiatrie, sexologie, diététique et nutrition, gynécologie, contraception, dermatologie et IST (infection sexuellement transmissible), Médecine du Sport, hygiène dentaire et vaccinations.

Les consultations sont gratuites. Pensez à prendre rendez-vous au préalable sur univ-tours.contactsante.fr/RendezVous

✚ d'infos : SSU | 60 rue du Plat d'Étain à Tours | Bât H - 1^{er} étage
02 47 36 77 00 | ssu@univ-tours.fr

⚠ *Pensez à votre carte vitale, carte de mutuelle et carnet de santé/carnet de vaccinations lors de votre venue. Une attestation de passage pourra vous être fournie sur demande pour justifier votre absence aux cours.*

>> Associations

L'université de Tours soutient la vie associative étudiante : sport, citoyenneté, environnement, culture artistique, solidarité... www.univ-tours.fr/campus/vie-associative/

> **Tours'gether** : aide pour les cours et la prise de notes www.facebook.com/ToursGether

> **Les Halles de Rabelais** : les étudiants en situation de précarité peuvent compter sur Les Halles de Rabelais (Tours). Des colis alimentaires sont distribués deux fois par mois.
✉ leshallesderabelais@univ-tours.fr www.facebook.com/HallesRabelais

Vos études

L'enseignement

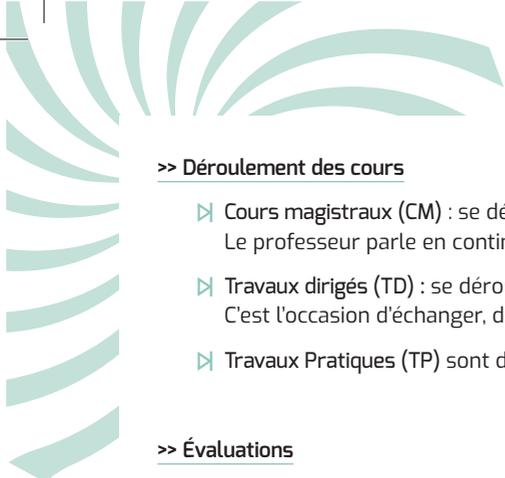
L'université offre un cursus uniformisé, avec un système de points à obtenir (les crédits ECTS – European Credit Transfer System) pour chaque diplôme délivré.

Toute l'offre de formation sur www.univ-tours.fr/formations

>> Organisation du cycle universitaire

- ✎ **Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)**
Diplôme de niveau Bac +2 accessible après le baccalauréat ou équivalent
DUT = 2 ans = 4 semestres (S1 à S4)
120 ECTS
- ✎ **Licence (L)**
Diplôme de niveau Bac +3 accessible après le baccalauréat ou équivalent
Licence = 3 ans = 6 semestres (S1 à S6)
180 ECTS
- ✎ **Master (M)**
Diplôme de niveau Bac +5 accessible après une licence ou équivalent
Master = 2 ans = 4 semestres (S1 à S4)
120 ECTS
- ✎ **Doctorat (D)**
Diplôme de niveau Bac +8 accessible après un master
Doctorat = 3 ans
180 ECTS

Le semestre 1 va de septembre à décembre, le semestre 2 va de janvier à juin.
Chaque semestre vaut 30 crédits ECTS et chaque année complète vaut 60 crédits ECTS.



>> Déroulement des cours

- ✎ Cours magistraux (CM) : se déroulent en amphithéâtre. Le professeur parle en continu devant les étudiants.
- ✎ Travaux dirigés (TD) : se déroulent en groupes plus réduits. C'est l'occasion d'échanger, de poser des questions, de faire des exercices.
- ✎ Travaux Pratiques (TP) sont des séances effectuées dans des laboratoires.

>> Évaluations

Chaque semestre compte de façon égale pour l'obtention de son année universitaire et de ses crédits ECTS. Les évaluations se déroulent de la façon suivante :

- ✎ Contrôle continu (CC) tout au long du semestre : des points peuvent être donnés pour la présence au cours, la participation, les interrogations écrites et la plupart du temps les exposés présentés à l'oral devant le groupe de TD et/ou rendus par écrit au professeur.
- ✎ Contrôle terminal (CT), aussi appelé « partiel ». C'est un examen qui a lieu à la fin du semestre (en décembre-janvier et en mai-juin).

Pour valider votre année, vous devez réussir vos deux semestres. En cas d'échec, il existe une « deuxième session » ou session de rattrapage permet de repasser vos examens fin mai/début juin, sous conditions.

>> Rencontrer ses enseignants

Les enseignants sont ravis de répondre à vos questions et de discuter avant ou après le cours. Des rendez-vous individuels peuvent aussi être organisés. Vous pouvez contacter vos enseignants par mail. Trouver une adresse mail : www.univ-tours.fr/annuaire

Carte étudiante

Lors de votre inscription, vous recevez votre carte étudiante, elle permet d'être identifié en tant qu'étudiant. Grâce au système de recharge, vous pouvez :

- ✎ Régler vos repas dans les restaurants universitaires du Crous
- ✎ Emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires
- ✎ Régler vos impressions et photocopies

Pour recharger votre carte : Application Izly ou www.izly.fr

En cas de perte ou de vol de votre carte :

- Faites opposition sur votre porte-monnaie sur le site du Crous
- ✚ Demandez une nouvelle carte (réédition payante) auprès de votre scolarité

📍 Pour obtenir une carte étudiante internationale : www.isic.fr

Outils pédagogiques

>> L'Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'université de Tours met à votre disposition un ENT personnalisé, qui vous donne accès à un ensemble d'outils et de services en ligne :

| mails | emplois du temps | dossier étudiant | ressources documentaires |
| calendriers et résultats d'examens | cours en ligne | réinscription |

ent.univ-tours.fr

>> Votre adresse électronique

Elle est personnelle et inscrite sur votre carte étudiante : `prenom.nom@etu.univ-tours.fr`

△ Consultez votre messagerie dès la rentrée via l'ENT. Vous recevrez tout au long de l'année des informations importantes liées à votre scolarité et à la vie étudiante.

>> Le WIFI

EDUSPOT est une couverture WIFI sécurisée sur l'ensemble de l'université et à disposition de tous les étudiants.

>> Les salles informatiques

En tant qu'étudiant à l'université de Tours, vous avez accès à plus de 70 salles informatiques en libre-service sur l'ensemble des sites universitaires.

>> Imprimer, photocopier, relier

Vous pouvez utiliser les photocopieuses et imprimantes (noir et blanc) des salles informatiques ou des couloirs de l'université avec votre carte étudiante rechargée.

imprimer.univ-tours.fr

Reliure, photocopies et impressions en couleur : rendez-vous chez les spécialistes comme Copifac et Corep.

👍 **Un seul identifiant pour tous vos outils pédagogiques** 👍
vos identifiants sont sur votre certificat de scolarité



>> Les bibliothèques

Bibliothèques Universitaires (BU)

Réparties sur les différentes composantes, les 6 BU vous accueillent pour travailler seul ou en groupe, sur place ou à distance, consulter et emprunter gratuitement des documents.

www.univ-tours.fr/bibliotheques

Vous pouvez consulter les horaires des BU en temps réel en téléchargeant gratuitement sur votre téléphone l'application «Affluences».

Bibliothèques Municipales (BM)

Les BM sont réparties dans plusieurs quartiers de la ville et leur accès est libre. Pour consulter ou emprunter des ouvrages, demandez une carte de lecteur auprès d'un des guichets. L'inscription est gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans, et coûte 11.50 € pour les plus de 25 ans à Tours.

www.bm-tours.fr

>> Améliorer son niveau de français

Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour Etudiants Etrangers (Cuefee)

Situé dans le centre de Tours, le Cuefee vous accompagne dans votre apprentissage de la langue française et vous aide à poursuivre vos études à Tours. Des cours de français vous sont proposés, selon votre niveau (24h par semestre) : Langue écrite / Langue orale / Option culturelle. Tarif : 60€ par cours et par semestre.

Cuefee : 8 bis rue Fromont à Tours / ✉ cuefee@univ-tours.fr

Centre de Ressources en Langues (CRL)

Les CRL vous permettent d'évaluer votre niveau de langue dans le cadre du CECRL, de développer vos compétences, de préparer une certification (CLES, TOEIC...).

Il sont présents sur tous les sites universitaires.

www.univ-tours.fr/crl

Le café des langues

Si vous souhaitez rencontrer des étudiants de toutes nationalités et parler d'autres langues, vous pouvez vous rendre au «Café des Langues» le lundi à partir de 20h30 au café-restaurant «NewLita», 17 place Jean Jaurès à Tours.

Vos démarches administratives et consulaires



Checklist

>> Les documents à apporter en France

Documents communs aux étudiants **européens et non-européens** :

- Extrait de naissance traduit en français par un traducteur assermenté (liste des traducteurs disponible auprès de votre ambassade de France dans votre pays)
- Carnet de santé (ou copie de la page de vaccination)
- Quelques photos d'identité
- Attestation parentale de ressources de l'année 2018 et 2019 si vous êtes rattaché au foyer fiscal de vos parents / Attestation de vos ressources de l'année 2018 et de l'année 2019 si vous déclarez vous-même des impôts

Optionnel : Permis de conduire et titre de propriété de votre voiture.

- Certificat médical traduit en français si vous souhaitez faire du sport
- Carte bancaire internationale peut vous être très utile, surtout au début !
- Souscrire une caution locative via Visale si besoin

+ En plus, pour les étudiants **non-européens** :

- Passeport valide + visa
- Certificat d'assurance santé
- Autorisation de sortie de devises (voir auprès de votre banque si nécessaire)

+ En plus, pour les étudiants **européens** :

- Pièce d'identité valide
- Carte européenne d'assurance maladie

△ Conseil : Pensez à imprimer les papiers nécessaires ainsi qu'à les scanner et à les stocker en ligne ou sur votre smartphone en cas de perte !

>> Les démarches à faire à l'arrivée en France

Que dois-je faire à mon arrivée en France ?

- Valider mon titre de séjour et visa (pour les étudiants concernés)
- Souscrire une assurance responsabilité civile
- Souscrire une assurance habitation
- Obtenir une attestation CVEC
- M'inscrire à l'université
- M'enregistrer à la Sécurité Sociale
- M'inscrire à la CMU-C ou une autre complémentaire santé (si vous le souhaitez)

Toutes les procédures sont détaillées dans les chapitres suivants.



Titre de séjour & VISA

>> Demander votre visa

AVANT VOTRE DÉPART Vous aurez besoin de faire une demande de visa si vous venez étudier à l'université de Tours et que vous n'êtes pas de nationalité européenne ou que vous ne venez pas d'un pays faisant partie de l'Espace Economique Européen. Cette demande devra être effectuée au Consulat de France de votre pays de résidence.

france-visas.gouv.fr

>> Procédure Campus France

Pour les étudiants internationaux non ressortissants de l'Union Européenne, non résidents de l'Espace Schengen, merci de suivre la procédure sur le portail «Etudes en France». Le dossier que vous allez créer permettra de préparer votre demande de visa pour études. Pour cela vous devez compléter un dossier sur l'espace Campus France de votre pays : www.campusfrance.org

>> Valider votre visa

△ *La démarche de validation est obligatoire et à faire en ligne.*

Dans les 3 mois suivants votre arrivée en France, vous devez valider votre visa VLS-TS à l'adresse suivante en payant les taxes relatives à votre situation :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Cette démarche simple vous garantit un séjour régulier en France.

Vous aurez besoin :

- > D'une adresse mail valide,
- > Des informations figurant sur votre visa,
- > De communiquer votre date d'entrée en France,
- > De votre adresse de résidence en France,
- > De votre carte de paiement pour payer en ligne la taxe de délivrance d'un titre de séjour
(*ex : 60€ pour un visa étudiant en 2018-2019*)

Conservez votre attestation et votre visa dans votre passeport.

Si vous n'effectuez pas la démarche dans les 3 mois, vous serez en séjour irrégulier sur le territoire français.

Si vous n'êtes pas titulaire d'un VLS-TS étudiant, merci de consulter :

www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour



CVEC - Contribution Vie Etudiante et de Campus

Cette contribution est obligatoire et sert à financer des actions comme l'accès aux soins, l'accompagnement social, la pratique du sport, l'accès aux arts, à la culture et l'amélioration des conditions d'accueil.

Montant : 91€.

Pour obtenir votre attestation :

- > Créez votre compte sur www.messervices.etudiant.gouv.fr
- > Connectez-vous à cvec.etudiant.gouv.fr Vous pouvez payer par carte en ligne ou en espèces au guichet d'un bureau de poste. Un avis de paiement vous sera délivré immédiatement. Vous devez obligatoirement le présenter à votre établissement d'enseignement supérieur au moment de votre inscription.

△ *Vous devez présenter votre attestation d'acquiescement de la CVEC (par paiement ou exonération) lors de votre inscription.*

Inscription administrative

En principe, les étudiants doivent s'inscrire en juillet. Des exceptions sont tolérées pour les étudiants internationaux qui ne sont pas encore en France. Veuillez consulter le calendrier sur notre site internet. www.univ-tours.fr/inscription-etudiants-internationaux

Vous devez prendre rendez-vous en scolarité pour vous inscrire. Merci de vous présenter muni de votre dossier d'inscription, des pièces justificatives demandées et d'un moyen de paiement pour acquitter vos droits de scolarité.

△ *Tous les contacts des scolarités sont disponibles sur notre site internet : www.univ-tours.fr/contacts-scolarite*

Par décision du conseil d'administration du 6 mai 2019, les étudiants internationaux bénéficieront pour l'année 2019-2020 d'une exonération partielle des droits d'inscription à l'université. Ceux-ci seront identiques aux droits acquittés par les étudiants nationaux. La demande d'inscription à l'université de Tours vaut demande d'exonération.

Pour information, les frais d'inscription pour 2019-2020 sont les suivants :

- ✗ 170€ pour une licence
- ✗ 243 € pour un master
- ✗ 601€ pour un diplôme d'ingénieur
- ✗ 380 € pour un doctorat

△ *Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.
Pour en savoir plus : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>*



Santé

>> Sécurité Sociale

Si vous n'avez pas de carte européenne valide, d'assurance privée ou universitaire, l'affiliation au régime général de la sécurité sociale est obligatoire. L'inscription se fait en ligne en vous connectant au site de l'assurance maladie dédié aux étudiants étrangers (disponible en français et en anglais) : etudiant-etranger.ameli.fr

L'inscription est gratuite. Elle doit se faire immédiatement après votre inscription universitaire. Elle vous permettra de vous faire rembourser une partie de vos dépenses de santé (médecin, médicaments, hôpital) à hauteur de 70%.

Déclarez votre médecin traitant dès que possible.

Pour compléter les remboursements de la sécurité sociale, vous pouvez souscrire une assurance complémentaire (appelée aussi « mutuelle »). Celle-ci n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

>> CMU-C

La CMU-C vous permet de ne pas faire d'avance de frais de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital).

Pour bénéficier de la CMU-C, il faut : > Résider en France de manière stable et régulière
> Avoir des ressources inférieures à un plafond

• d'infos : www.cmu.fr

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

**DOCTEUR, HÔPITAL,
DENTISTE, MÉDICAMENTS...
POUR VOTRE
SÉCURITÉ SOCIALE
VOUS DEVEZ
ÊTRE INSCRIT SUR
[ETUDIANT-ETRANGER.AMELI.FR](https://www.ameli.fr)**

**VOUS SEREZ REMBOURSÉ DES VISITES
ET MÉDICAMENTS QUE VOUS PAYEZ.**

ameli.fr



POUR VOUS INSCRIRE À LA SÉCURITÉ SOCIALE : ETUDIANT-ETRANGER.AMELI.FR



DOCUMENTS À FOURNIR

- Passeport / carte d'identité
- Titre de séjour
- Copie intégrale de l'acte de naissance / extrait de l'acte de naissance avec filiation / pièce établie par le consulat
- Attestation de scolarité pour l'année en cours
- Attestation d'autorisation parentale (-16 ans)
- IBAN (si possible)
- Pièces complémentaires à déterminer selon le pays d'origine

>> Consulter un médecin

Si vous êtes malade, prenez rendez-vous chez votre médecin traitant (déclaré à la sécurité sociale) en appelant le cabinet ou sur www.mondocteur.fr ou www.doctolib.fr la consultation est payante (25€ minimum, remboursé par la sécurité sociale et votre assurance ou mutuelle si vous en avez une).

△ *Un médecin peut être conventionné, ou « non conventionné ». La différence ? Les tarifs qu'il applique... et les remboursements dont vous bénéficiez ! Demandez-lui !*

Si vous ne pouvez pas vous déplacer,

- > Appelez le médecin qui vous dira s'il peut venir à votre domicile ou non.
- > Appelez SOS Médecins au 02 47 38 33 33

△ *Les tarifs augmentent si vous choisissez une consultation à domicile, encore plus dans des circonstances particulières (de nuit ou un jour férié).*

Urgence :

Numéro d'urgence européen : ☎ 112

Pompiers : ☎ 18 SAMU : ☎ 15

>> La pharmacie

Avec l'ordonnance donnée par le médecin, présentez-vous à une pharmacie pour récupérer vos médicaments. Si vous êtes enregistré à la Sécurité Sociale et que vous avez une mutuelle complémentaire, vous n'aurez généralement pas à avancer d'argent.

△ *Certaines prescriptions ne sont pas remboursées.*

△ *Que faire un dimanche, un jour férié ou la nuit ? Appelez la Police (☎ 17) pour avoir les informations sur la pharmacie ou le médecin de garde ou consultez le site internet www.3237.fr*

>> Besoin d'écoute

SOS amitié www.sos-amitie.org
02 47 54 54 54 ou 09 72 39 40 50

SOS help (English speaking) www.soshelpline.org
01 46 21 46 46

Logement et assurances

Différentes solutions s'offrent à vous :

- > Les résidences universitaires
- > Les locations d'appartement
- > Le logement chez l'habitant

>> Les résidences universitaires

Le Crous propose des chambres meublées et des studios ainsi que des appartements meublés. A partir du 10 juillet 2019, vous pourrez consulter l'offre de logements disponibles et formuler votre vœu sur messervices.etudiant.gouv.fr

+ d'infos : www.crous-orleans-tours.fr/logements/

⚠ *Récupération de vos clés du lundi au vendredi avant 16h. N'oubliez pas de prévenir la résidence de votre arrivée.*

>> Logements privés

Plateforme logement de l'université : housing.univ-tours.fr

Si vous n'êtes pas encore étudiant à Tours, connectez-vous avec l'identifiant HOUSINGUNIVTOURS.

⚠ *Pour ce type d'hébergement, vous devrez être autonome, et dialoguer directement avec votre propriétaire. L'université ne peut garantir la qualité d'un logement privé.*

Quelques sites de petites annonces ☹ : ⚠ *Frais d'agence*

lokaviz.fr	housinganywhere.com	mapiaule.com	leboncoin.fr
appartager.com	asso-jeunesse-habitat.org	bedandschool.com	
paruvendu.fr	pap.fr		

Logement temporaire ☹ : | airbnb.com | couchsurfing.org |

>> Aide au logement

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) peut vous fournir une aide financière mensuelle pour payer une partie de votre loyer. Faites une simulation en ligne et vérifiez votre éligibilité sur : www.caf.fr

La Caf est dans la vie

« Vous êtes étudiant(e) salarié(e)
agé(e) de 18 à 25 ans ? »

« Vous êtes locataire
d'un logement ? »

LA CAF TOURAINE
VOUS ACCOMPAGNE

Aides au logement
Prime d'activité



Pour connaître vos droits, vos aides,
faire une simulation en ligne,
rendez-vous sur :

le site www.caf.fr



l'appli mobile Caf - Mon Compte



DOCUMENTS À FOURNIR INDQUÉS EN FIN DE SIMULATION



SIMPLIFIEZ-VOUS
LA CAF, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI MOBILE



Plus simple, plus pratique et plus rapide,
votre Caf évolue pour toujours mieux
répondre à vos attentes.

Assurances

>> Assurance responsabilité civile



L'assurance responsabilité civile couvre les dommages corporels ou dégâts matériels que vous pouvez causer à une autre personne. Elle est obligatoire pour obtenir la carte étudiante.

Elle est généralement comprise dans l'assurance habitation, mais comporte parfois des garanties civiles limitées. Renseignez-vous bien pour savoir ce que votre assurance couvre comme dommages et réparations.

△ Un justificatif vous sera demandé pour obtenir votre carte d'étudiant et pour pratiquer un sport.

>> Assurance habitation



L'assurance habitation est obligatoire pour louer un appartement. Elle couvre les incidents domestiques ou accidents (incendie, cambriolage ou dégâts des eaux).

>> Mots-clés de la location

> Le bail (ou contrat de location)

Document officiel à co-signer avec le propriétaire. Durée : 1 an. Préavis : 1 à 3 mois.

> Le dépôt de garantie (souvent appelé « caution »)

Somme équivalente à un mois de loyer, à verser à la signature du contrat de location. Elle vous est rendue dans un délai maximum de 2 mois lorsque vous quittez le logement, suivant l'état des lieux de sortie.

> La caution solidaire ou garant

Une personne s'engage par écrit à payer les loyers en cas de défaillance de votre part.

Si vous n'avez pas de garant en France : www.visale.fr

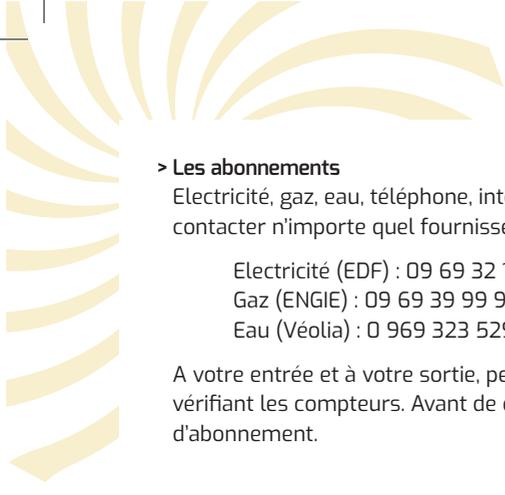
Service de cautionnement gratuit et sans conditions de ressources (jusqu'à 31 ans)

> L'état des lieux

Description de l'état du logement et de son contenu pièce par pièce, équipement inclus, établi en double exemplaire et signé sur place par le locataire et le propriétaire lors de la remise des clés et au départ du locataire.

> Les charges

Montant supplémentaire au loyer : eau froide, entretien des parties communes, frais de gardiennage et/ou chauffage. Les charges sont très variables, renseignez-vous avant de signer votre contrat.



> Les abonnements

Electricité, gaz, eau, téléphone, internet sont à la charge du locataire. Vous pouvez contacter n'importe quel fournisseur, par exemple :

Electricité (EDF) : 09 69 32 15 15 www.edf-bleuciel.fr

Gaz (ENGIE) : 09 69 39 99 93 www.dolcevita.gazdefrance.fr

Eau (Véolia) : 0 969 323 529 www.service-client.veoliaeau.fr

A votre entrée et à votre sortie, pensez à noter vos consommations d'énergie en vérifiant les compteurs. Avant de quitter le logement, pensez à résilier tous vos contrats d'abonnement.

Transports

>> Tram et bus

Fil Bleu : réseau bus (6h à 1h du matin) et tram (7/7 jours de 5h à 00h30) de l'agglomération tourangelle.

Les tickets individuels (1,40€/heure) peuvent être achetés aux machines présentes sur les quais du tramway ou dans les bus. Validez votre ticket en entrant dans le tramway ou le bus, sous peine d'amende.

Pass Étudiant Fil Bleu : accès illimité au réseau tram et bus, et réductions et tarifs préférentiels chez les partenaires Fil Bleu. Tarif : 23€/mois (+ frais de création de carte)

www.fibleu.fr

> Remi : bus dans tout le département www.remi-centrevaldeloire.fr

> Eurolines, Ouibus et Flixbus : bus en France et en Europe aux prix très attractifs.

www.eurolines.fr | www.ouibus.com | www.flixbus.fr

>> Vélo

> Velociti : louez un vélo pour 5€ /mois (tarif abonnés Fil Bleu : 3€ /mois).

> Accueil vélo et rando Tours Val de Loire

mobilite.tours-metropole.fr

> INDIGO weel : Service de vélos en libre-service sans station (free-floating)

application INDIGO® weel > je crée mon compte | je géolocalise | je déverrouille avec

mon téléphone | à l'arrivée je verrouille mon vélo

Tarif : 0,50€* / la demi-heure.

**Conditions et tarifs disponibles sur l'application INDIGO weel*

>> Train

Carte avantage Jeune SNCF : 30% de réduction sur le prix de votre billet selon les périodes. Offres intéressantes sans carte toute l'année : « Découverte 12-25 » ou « Prem's » Tarif : 49€ (valable 1 an)

Gare de Tours | Place du Général Leclerc | Tél : 3635 | www.oui.sncf

△ *Pensez à réserver vos trajets jusqu'à trois mois à l'avance pour des tarifs intéressants.*

YEP'S (Région Centre) offre la gratuité sur la carte «Rémi Liberté Jeune», qui donne des réductions sur le train y compris pour Paris : www.yeps.fr

>> Covoiturage

Partagez votre véhicule ou le véhicule d'une autre personne.

www.blablacar.fr

>> Avion

Envolez-vous vers diverses villes de France et d'Europe : Londres, Dublin, Marrakech, Porto, Marseille grâce à l'aéroport de Tours-Val de Loire. Vos billets sur www.ryanair.com

Pour des destinations plus lointaines, prenez le train pour l'aéroport Charles de Gaulle

Gérer votre argent

>> Compte bancaire

En ouvrant un compte bancaire vous pouvez :

- > Régler la majorité de vos dépenses (factures électricité, téléphone, loyer/ abonnements transports, internet/dépenses quotidiennes)
- > Percevoir plus facilement votre salaire si vous travaillez
- > Se faire rembourser les frais de santé directement.

Documents nécessaires pour ouvrir un compte bancaire :

- > Pièce d'identité
- > Justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer...)
- > Attestation de scolarité ou une carte d'étudiant
- > Documents justifiant de vos revenus éventuels
- > Dépôt d'une somme minimale d'environ 20 €

△ *En ouvrant un compte bancaire, vous aurez droit à une carte bancaire et un chéquier. Grâce à votre relevé d'identité bancaire (RIB), vous pourrez mettre facilement en place des prélèvements automatiques pour vos différents abonnements.*

Il existe deux types de cartes bancaires :

- > Les cartes de retrait simple permettant des retraits d'argent dans les distributeurs automatiques de sa banque 24/24h
- > Les cartes de retrait et de paiement (type Visa) permettant à la fois de retirer de l'argent dans tous les distributeurs automatiques de banques et d'effectuer des paiements chez les commerçants.

Le coût varie entre 30€ et 40€/an (tarif étudiant).

△ N'oubliez pas de clôturer votre compte avant votre départ et de récupérer l'argent.

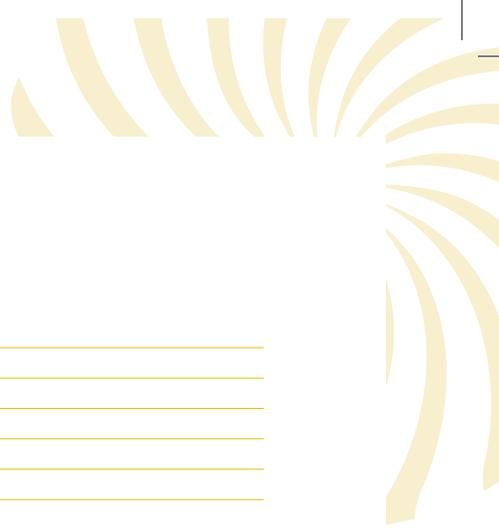
>> Budget mensuel

Budget moyen par mois : 700 à 800 € en moyenne (logement, transport, nourriture, loisirs...)

CVEC 90€ | **Frais d'inscription** de 170 à 610€ | **Loyer** de 300 à 550€ /mois | **Nourriture** de 200 à 250€ /mois | **Électricité, gaz, eau** environ 30€ /mois | **Téléphonie-Internet** de 20 à 30€ /mois

facultatif : | **Transports** 27,60 € /mois (Pass étudiant Fil Bleu) | **Sport** 25€ (Pack'Sport) | **Culture** 8€ (PCE)

△ *Prévoyez 1 500 € pour les frais liés à votre installation (dépôt de garantie, électricité, eau, loyer...)*



>> Coût de la vie

A titre indicatif, voici quelques prix des produits du quotidien.

Une baguette	de 0,80 € à 1 €
Un litre de lait	de 0,80 € à 1 €
Un sandwich en ville	à partir de 4 €
Un café	environ 1,50 €
Un ticket de bus (1 heure)	1,40 €
Une place de cinéma	7,20 €
Une entrée à la piscine	5,40 € (4,15 € tarif étudiant)
Un repas dans un restaurant	15 à 20 € pour un menu (entrée, plat et fromage ou dessert)

Vous pouvez travailler en France pendant vos études

⚠ La réglementation du travail des étrangers en France et l'emploi des étudiants est stricte, vérifiez les règles de déclaration
🔗 vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2713.xhtml

Vie quotidienne

Vos moyens de communication

>> Téléphone et internet

Pour connaître et comparer les offres des principaux opérateurs (SFR, Orange, Bouygues Télécom, Free), vous pouvez visiter leur site Internet ou aller en agence directement.

⚠ Vous avez le choix entre les forfaits (avec ou sans engagement, entre 20 et 40€ par mois) ou les cartes prépayées à recharger au fur et à mesure (possible chez les marchands de journaux et les bureaux de poste et de tabac). Si vous souhaitez arrêter votre engagement avant la date prévue, vous devrez payer des frais de résiliation.

👍 Le Wi-Fi est disponible sur tous les sites et résidences universitaires.

>> Le courrier

La Poste propose la vente de timbres, envoi de courrier et de colis en France et à l'étranger.

➕ d'infos : www.laposte.fr



Sorties culturelles

Retrouvez toutes les actualités et sorties étudiantes sur l'agenda en ligne :

www.univ-tours.fr/campus/culture/agenda-culturel

Découvrir Tours et ses alentours :

www.tours-tourisme.fr/voir-faire/agenda

>> Les cinémas

- 📽 Studio - 2 rue des Ursulines 📽 CGR Tours Centre - 4 place François Truffaut
- 📽 CGR Tours 2 Lions - Avenue Marcel Mérieux 📽 Ciné-Loire - 141 rue du Colombier

👉 *Bénéficiez de tarifs préférentiels avec votre carte PCE (Passport Culturel Etudiant)*

>> Les Greeters

Ces bénévoles de tous âges et tous horizons vous offrent une visite de la ville en toute amitié et à travers les yeux d'un tourangeau ! Vous pouvez choisir votre Greeter selon ses centres d'intérêt.

www.loirevalleygreeters.com

>> Musées nationaux et autres monuments historiques

Avec votre carte d'étudiant, vous avez droit à un tarif réduit. Si vous avez moins de 25 ans et êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne, vous bénéficiez de la gratuité dans les musées nationaux.

△ *Profitez des 36^e journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre 2019. De nombreux lieux historiques seront ouverts et libres d'accès !*

Habitudes alimentaires des Français

Les Français prennent trois repas par jour.

- > Le petit-déjeuner sucré dès le réveil.
- > Le déjeuner vers 12h/13h (repas complet ou sandwich).
- > Le dîner vers 19h/20h (repas complet).

△ *En France, il est possible de boire l'eau du robinet : elle est potable ! (sauf indication contraire)*

△ *Pour manger à moindre prix, pensez aux RU ! (voir ci-contre)*

✂ La culture française, c'est aussi :

- > Etre ponctuel > Ne pas fumer dans un espace public fermé > Ne pas jeter ses déchets dans la nature > Recycler : tours-metropole.fr/services-aux-habitants

>> Faire ses courses

- 🛒 Marchés : fruits et légumes frais, viandes, fromages et poissons.
- 🛒 Supérettes, magasins de ville ou moyennes surfaces.
- 🛒 Grandes surfaces (en périphérie), choix de produits plus grand, accessible en bus.

⚠ Les sacs plastiques sont payants. Pour faire vos courses, pensez à emporter un sac !

⚠ Ne confondez pas les cartes de fidélités avec les cartes de crédit proposées par les grandes surfaces.

>> Restaurants Universitaires (RU)

Pour déjeuner à moindre frais, pensez aux RU et cafétérias du Crous. La liste est disponible sur notre site et vous présente les possibilités de chaque campus. Ils sont ouverts en période de cours de 11h30 à 13h30 (pour les périodes de vacances, voir au cas par cas sur le site internet)

www.crous-orleans-tours.fr/restauration

Payez vos repas dans les restaurants du Crous avec votre carte étudiante !

⚠ Prix d'un repas au Crous en 2018 : 3,25 €

pour recharger la carte : www.izly.fr

Applications utiles

Izly : rechargez votre compte Izly de votre carte étudiante.

Fil Bleu : horaires et cartes du réseau bus-tram-vélo de l'agglomération Tourangelle.

Tm Tours : agenda culturel, cinémas, médiathèques, le réseau bus tram, le train, les piscines, la collecte des déchets...

Indigo Weel : location de vélo en libre-service à Tours.

Blablacar : site de covoiturage populaire en France pour voyager à prix réduit.

oui.sncf : réservation de trains et e-billets.

ouibus et **Flixbus** : Voyages en bus peu onéreux au départ de Tours pour la France et l'Europe.

Affluence : Horaires et affluences en temps réel pour les bibliothèques et les musées.

Citiz : louer une voiture en libre-service, près de chez vous, pour 1 heure, 1 jour ou plus.

Guidea : idées weekend, incontournables, monuments, musées, activités locales, meilleurs restaurants, spectacles du moment, coupe-files, hôtels et vols aux meilleures conditions.



Voire université

>> A Tours

Présidence et services administratifs | 📍 univ-tours.fr
60 rue du Plat d'Étain

Site du Plat d'Étain

Faculté des arts & sciences humaines | 📍 ash.univ-tours.fr
3 rue des Tanneurs

Site des Tanneurs

Centre d'études supérieures de la Renaissance | 📍 cesr.univ-tours.fr
59 rue Néricault-Destouches

Site CESR

Faculté de droit, économie et sciences sociales | 📍 droit.univ-tours.fr
50 avenue Jean Portalis

Site 2 Lions

Institut universitaire de technologie de Tours | 📍 iut.univ-tours.fr
29 rue du Pont Volant

Site Jean Luthier

Faculté de lettres & langues | 📍 lettres.univ-tours.fr
3 rue des Tanneurs

Site des Tanneurs

Faculté de médecine | 📍 med.univ-tours.fr
10 boulevard Tonnelé à Tours
10 rue Émile Aron à La Riche

Site Tonnelé
Site La Riche

Faculté de pharmacie Philippe-Maupas | 📍 pharma.univ-tours.fr
31 avenue Monge

Site Grandmont

Polytech Tours | 📍 polytech.univ-tours.fr
64 avenue Jean Portalis

Site 2 Lions

Faculté des sciences & techniques | 📍 sciences.univ-tours.fr
Parc de Grandmont

Site Grandmont

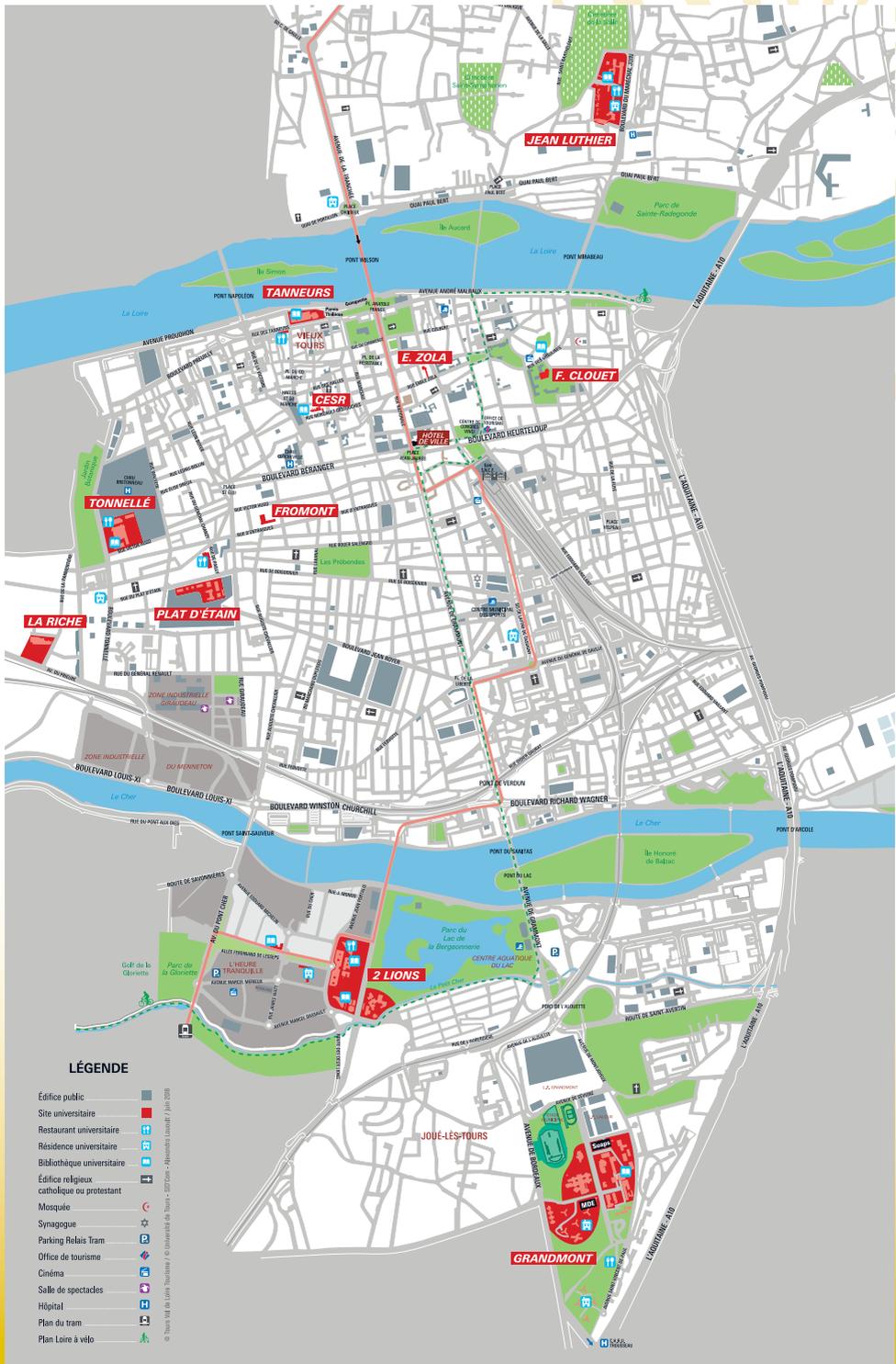
Cuefee - Centre universitaire d'études du français pour étudiants étrangers
3 rue des Tanneurs | ✉ cuefee@univ-tours.fr

Site Tanneurs

>> A Blois

Institut universitaire de technologie de Blois | 📍 iut-blois.univ-tours.fr
3 place Jean Jaurès à Blois
15 rue de la chocolaterie à Blois

Site Jean Jaurès
Site Chocolaterie



LÉGENDE

- Édifice public
- Site universitaire
- Restaurant universitaire
- Résidence universitaire
- Bibliothèque universitaire
- Édifice religieux catholique ou protestant
- Mosquée
- Synagogue
- Parking Relais Tram
- Office de tourisme
- Cinéma
- Salle de spectacles
- Hôpital
- Plan du tram
- Plan Loire à vélo

© Tours Métropole Val de Loire - Mairie de Tours - 2022 - Dernière mise à jour : juin 2023

>> Direction des relations internationales

60 rue du Plat d'Étain à Tours | Bât. A - rdc droite
lundi > vendredi / 9h00 > 12h30 / 14h00 > 17h00

Accueil et Intégration des Etudiants internationaux individuels

Laura Tran : ☎ 02 47 36 78 38 | ✉ laura.tran@univ-tours.fr

Inscriptions 1^{er} cycle (L1) et TCF-DAP / Procédure CEF-Campusfrance

☎ 02 47 36 67 04 | ✉ dap@univ-tours.fr

>> Service des études et des formations

60 rue du Plat d'Étain à Tours | Bât. A - rdc gauche

☎ 02 47 36 64 51 | ✉ scolseve@univ-tours.fr

>> Scolarités des facultés -> www.univ-tours.fr/contacts-scolarite

>> Service de santé universitaire

Centre de santé : 60 rue du Plat d'Étain à Tours | Bât. H - 1^{er} étage

☎ 02 47 36 77 00 | ✉ ssu@univ-tours.fr

Antenne de prévention : 10-12 rue Anne-de-Bretagne à Blois

☎ 02 54 74 78 97 | ☎ 06 98 17 01 84 | ✉ ssu.blois@univ-tours.fr

En cas d'urgence : Numéro d'urgence Européen : ☎ 112

SAMU : ☎ 15 | Pompiers : ☎ 18 | Police : ☎ 17

SOS Médecin : ☎ 02 47 38 33 33